

28/2026

# DELIBERATIONS COMMUNE D'ISSÉ (LOIRE ATLANTIQUE)

Envoyé en préfecture le 15/04/2026

Reçu en préfecture le 15/04/2026

Publié le

ID : 044-214400756-20260414-44\_2026-DE

<u>Nombre de conseillers</u>
en exercice .....19
présents .....16
votants .....17

L'an deux mil vingt-six, le **QUATORZE AVRIL**  
à 20 h 00 le Conseil Municipal de la commune d'ISSÉ,  
dûment convoqué, s'est réuni, à la Mairie, sous la  
présidence de Monsieur LALLOUÉ Jean-Marc, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 8 avril 2026

## PRÉSENTS :

LALLOUÉ Jean-Marc	PIERRISNARD Béatrice	BODIER Jean-Michel	CHIRADE-ANTHOINE Brigitte	
GOINARD Jean-Noël	MARTIN Yves	CROSSAY Myriam	SANSOUCY Philippe	BOUCHET Stéphanie
MOREAU Karine	GAVALAND Cédric	CARCREFF Sylvie	RABU Sophie	FRICAUD Yoann
GUEGAN Alan	BONNET Claudine			

ABSENTS EXCUSÉS : CORBIN Pierre-Marie ; VERGNES Stéphanie (pouvoir à PIERRISNARD Béatrice) ; Loïcia CAHAREL

ABSENTS NON EXCUSÉS :

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : CROSSAY Myriam

## **OBJET**

**44/2026**

**DESIGNATION D'UN CORRESPONDANT « DEFENSE »**

M. le Maire expose que conformément à la circulaire ministérielle du 21 octobre 2001, le Conseil Municipal doit désigner parmi ses membres un correspondant « défense ».

Ce correspondant a plusieurs rôles :

- Etre l'interlocuteur privilégié du délégué militaire départemental
- Etre le correspondant immédiat des habitants pour toutes questions relatives à la défense
- Renseigner les jeunes de la commune sur le parcours citoyen, les activités proposées par la défense, et le devoir de solidarité et de mémoire

Le Conseil Municipal désigne Alan GUEGAN et Sylvie CARCREFF en tant que correspondants « défense ».

Adopté à l'unanimité.

Fait et délibéré à Issé,

Le Maire,  
Jean-Marc LALLOUÉ

